



FAI-AR | Formation supérieure d'art en espace public
Organisme de formation n° 93131151013
Organisateur de la formation
www.faiar.org



CNAC | Centre national des arts du cirque
Partenaire, lieu d'accueil de la formation
www.cnac.fr

PÔLE
DE DANSE
VERTICALE

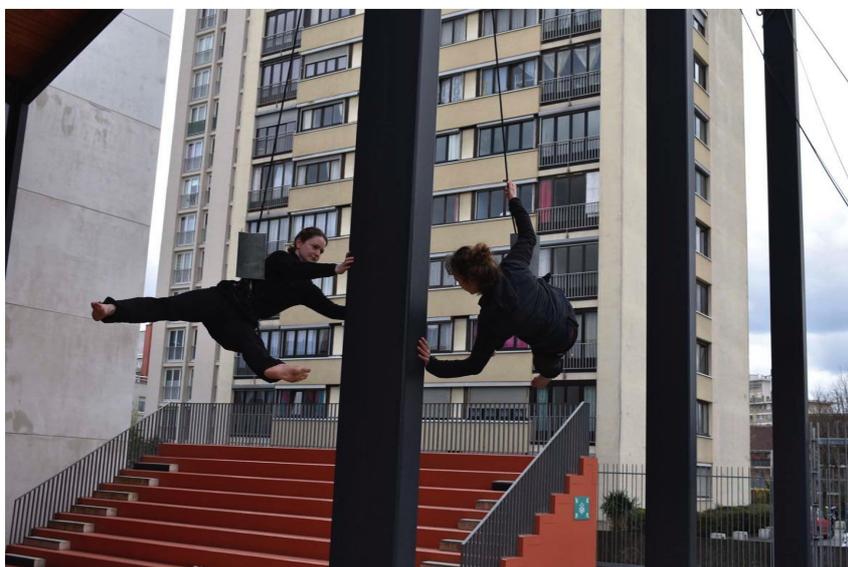


PÔLE DE DANSE VERTICALE | COMPAGNIE RETOURAMONT
Partenaires pédagogiques
<https://retouramont.com/la-compagnie-2/>
<https://retouramont.com/pole-de-danse-verticale/>

STAGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
CONVENTIONNÉ AFDAS

LA VILLE EN TROIS DIMENSIONS

DANSE VERTICALE EN ESPACE PUBLIC



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Durée	5 jours – 35 heures
Lieu	Centre national des arts du cirque – Châlons-en-Champagne
Période	du 12 au 16 octobre 2020
Formateurs	Fabrice Guillot & Olivier Penel (Cie Retouramont)

PRESENTATION

En 2020, le partenariat entre la FAI-AR, le CNAC et le Pôle de danse verticale se matérialise à nouveau par ce stage sur la chorégraphie verticale en milieu urbain.

L'objectif est d'expérimenter les potentialités de la danse verticale offertes par l'architecture, permettant de voir et d'user de la ville autrement. Nos lieux de vie étant essentiellement perçus par succession de paliers horizontaux, les murs apparaissent comme des frontières infranchissables.

L'inversion du rapport au plan constitue une transgression des règles administratives, physiques et d'usage, qui ouvre un nouvel espace d'exploration et de projection imaginaire. La danse verticale transforme notre relation à la ville qui devient un espace ouvert au désir, un agrès géant ou émergent de nouveaux possibles.

Le programme démarre par un travail au sol en studio pour le développement d'un rapport conscient à l'horizontalité. Il se prolonge par une bascule sur un mur d'escalade en intérieur pour déboucher sur des évolutions verticales dans l'environnement urbain.

Il s'agit de transmettre les techniques et le vocabulaire développés par la compagnie Retouramont avec une progression pédagogique qui vise à élargir les capacités d'expression des artistes dans l'espace urbain.

PROFIL PROFESSIONNEL DES PARTICIPANT·E·S

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des artistes professionnel·le·s de différentes disciplines :

- théâtre physique,
- cirque,
- danse,
- parkour, etc.

PRÉREQUIS

- être majeur·e et maîtriser le français
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle
- être en bonne condition physique

ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

- La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

- Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante: accessibilite@faiar.org.

EFFECTIF

- 6 participants min.
- 12 participants max.

OBJECTIFS, COMPÉTENCES, CONTENUS ET PROGRAMME PÉDAGOGIQUES

OBJECTIFS

- appréhender le rapport au sol, à la surface, comme référence à renverser au mur,
- développer un rapport visuel à l'architecture, à la lecture des bâtiments et du paysage,
- élargir l'expérience physique de la ville comme mine d'agrès pour le circassien,
- mettre en connexion plusieurs sites dans une image élargie à trois dimensions,
- intégrer la géométrie du lieu dans l'exploration physique jusqu'au travail dramaturgique,
- être sensibilisé-e au matériel, aux accroches possibles, à la sécurité et à la technique.
Cette sensibilisation à la sécurité ne constitue pas une formation professionnelle qualifiante.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être initié-e à la lecture du paysage urbain et appréhender l'architecture comme un espace de jeu,
- identifier et savoir manipuler le matériel nécessaire à la déambulation en hauteur,
- être capable de se servir d'éléments urbains comme agrès en trois dimensions,
- savoir créer des points de vue et proposer une progression dramaturgique en trois dimensions dans l'environnement urbain,
- être capable de se servir de différents types d'architecture (immeuble, arbre, chapiteau, etc.) pour développer une écriture artistique.

DÉROULÉ DES CONTENUS PÉDAGOGIQUES

ÉTAPE #1

Développer un rapport conscient à l'horizontale

Travail au sol en studio : gestuelle et rapport à la matière.

Nous travaillerons la frontière entre sol et mur en développant un passage fluide de l'un à l'autre. Nous élargirons l'exploration à tous les murs et passerons indifféremment du sol au vide, d'un mur à l'autre, du sol au mur. Ainsi nous élaborerons un répertoire qui naît du studio pris comme agrès à explorer, où chaque particularité du lieu est une ouverture à l'invention chorégraphique.

ÉTAPE #2

Transposition à la verticale en milieu protégé

Travail sur mur d'escalade en intérieur : gravité et appréhension du matériel.

Nous prendrons l'architecture du mur d'escalade comme un volume qui propose ses surfaces, ses angles, ses arêtes, ses dimensions, sa texture à notre appétit d'espace. Nous partagerons quelques éléments de répertoire de Retouramont. Nous transposerons les éléments développés en studios au sol, à la verticale et chacun aura à inventer sa propre interprétation dansée de l'architecture choisie.

ÉTAPE #3

Évolutions verticales sur des bâtiments urbains et des arbres

Travail sur des façades de bâtiments et des arbres : rapport à l'architecture, au végétal, choix de points de vue, recherche et invention d'agrès, écriture de déambulations dans la ville.

Sur chaque site les stagiaires exploreront et ébaucheront de petites constructions chorégraphiques. Nous aborderons la notion de situation éloquente, ou comment une proposition physique en relation avec l'architecture ouvre sur une narration et comment s'en emparer pour construire une histoire inédite avec le site.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Jour #1 – Le Studio – Danse et architecture

- AM : Accueil, présentation des participants et auto-positionnement au regard des objectifs du stage
Échauffement dans le studio de danse
Premières explorations dans le studio au sol
- PM : Observation et explorations du studio au sol et dans le vide
Création en studio
Temps d'échange, retour sur les constructions
Initiation au matériel et connaissances générales - sécurité

Jour #2 – Le Mur d'escalade – Danse escalade

- AM : Échauffement dans le studio de danse
Observation du mur d'escalade
Premières explorations sur le mur d'escalade
- PM : Transcription des constructions en studio sur mur d'escalade
Création en adaptation à l'architecture
Temps d'échange, retour sur les constructions
Quelques techniques de mise en œuvre et exercice pratique – sécurité

Jour #3 - Un immeuble (ou chapiteau en cas de mauvais temps) – Danse verticale

- AM : Échauffement dans l'espace d'exploration
Observation de l'espace urbain
Premières explorations du site
- PM : Création sur site
Temps d'échange, retour sur les créations
Questionnements sur l'espace

Jour #4 – Un bosquet d'arbres (ou chapiteau en cas de mauvais temps) - Danse verticale

- AM : Échauffement dans l'espace d'exploration
Observation de l'espace
Premières explorations du site
- PM : Création sur site
Temps d'échange, retour sur les créations
Questionnement sur l'espace

Jour #5 – Au choix immeuble ou arbres (par 1/2 groupe) – synthèse de toutes les techniques

- AM : Échauffement dans l'espace d'exploration
Affinement de la construction en 3 dimensions et rapport à la dramaturgie
- PM : Répétition
Restitution
Bilan de la formation

MODALITÉS D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

- Échauffements quotidiens,
- mise en condition physique et mentale dans une relation forte à l'architecture, indispensable au mouvement,
- ateliers pratiques d'initiation à la manipulation de l'équipement basique d'escalade (baudriers, mousquetons, nœuds, cordes, etc.),
- partage de quelques éléments techniques de danse verticale sur les différents sites choisis
- exploration de différents types d'architecture urbaine,
- exercices d'observation des constructions pour identifier les écritures possibles,
- exercice final préparé en sous-groupes et présenté collectivement dans l'espace public permettant de contextualiser les différents points abordés et de mobiliser l'ensemble des apports de la formation.

ÉVALUATION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Exercice final reprenant les différents éléments techniques, danse et architecture, danse escalade, et danse verticale. Ces éléments vont s'insérer dans une écriture des sites en 3 dimensions avec, en complément, un travail théorique qui élargit la proposition. Cette écriture inclura une facette dramaturgique,
- Présentation des résultats de l'exercice final auprès de l'équipe pédagogique et des autres participants. Une appréciation de ces résultats est formulée à la suite des présentations.
- Un bilan collectif et des retours individualisés permettent d'évaluer les résultats atteints en fin de formation.
- L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique (formateurs et organisateur), selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

SUIVI DE L'ASSIDUITÉ ET EXÉCUTION DE LA FORMATION

- Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par les formateurs, permettent le suivi d'assiduité.
- L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Pédagogie : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage ; bibliographie, références internet, dossier sur la sécurité, dossier documentaire communiqué aux stagiaires en fin de formation
- Technique : équipement individuel à l'utilisation de matériel d'escalade (cordes, baudriers, mousquetons, etc.), salle de cours, salle d'échauffement, mur d'escalade, accès aux toitures et

façades de bâtiments choisis dans la ville de Châlons-en-Champagne, espaces de repli en cas de mauvais temps.

- Encadrement : l'équipe mobilisée sur la formation est constituée d'un formateur et d'un technicien responsable de la sécurité ; deux coordinatrices pédagogiques (CNAC et FAI-AR) ; un régisseur (CNAC).

FORMATEURS

Fabrice Guillot | Directeur artistique de la compagnie Retouramont

Depuis 30 ans au sein de la compagnie Retouramont, Fabrice Guillot s'est plongé dans la recherche d'une écriture chorégraphique singulière. Sa pratique de l'escalade à haut-niveau lui a ouvert l'infinie diversité des mouvements nés de l'adaptation au rocher. Parcourir une voie, c'est trouver les placements, les rythmes, l'état intérieur, la respiration...

Son écriture chorégraphique est empreinte de cette expérience transposée à la ville ouvrant sur lecture inédite des espaces dans lesquels il s'engage avec une recherche gestuelle liée une corporalité du mouvement utile.

Il rencontre Bruno Dizien et Laura de Nercy et devient interprète de la compagnie Roc In Lichen. Il accompagne ensuite Kitsou Dubois dans ses explorations chorégraphiques et collabore avec plusieurs artistes, notamment Antoine Le Menestrel, Ingrid Temin et Geneviève Mazin, Mourad Merzouki.

En tant que chorégraphe avec la compagnie Retouramont, il ouvre de multiples champs d'exploration : des espaces publics aux sites naturels, aux architectures contemporaines et patrimoniales... La notion d'invention d'agrès est la base du travail de Fabrice Guillot, qui l'amène à travailler en trois dimensions avec sculpteurs, danseurs et circassiens.

Olivier Penel | Directeur technique et regard extérieur scénographie - compagnie Retouramont

Passionné par l'escalade, il expérimente beaucoup le travail sur cordes. En 1992 il obtient un BESS d'escalade et travaille comme moniteur d'escalade et, occasionnellement, comme rigger pour la Cie Retouramont. Il devient chef d'équipe pour travaux sur cordes. En 2007, il obtient le diplôme d'architecte DPLG et exerce son métier en libéral. Depuis 2017 il intègre la Compagnie Retouramont pour laquelle il assure désormais le rôle de directeur technique. Son expertise dans l'installation scénique et en tant qu'architecte l'amène à jouer un rôle important dans la scénographie et la mise en scène de l'espace pour les spectacles de la compagnie.

ORGANISATEUR

FAI-AR | Formation supérieure d'art en espace public

MARSEILLE www.faiar.org

La FAI-AR est l'unique centre de formation en Europe dédié à la création artistique en espace public. Sous tutelle du Ministère de la culture, soutenue par la Région PACA et la Ville de Marseille, la FAI-AR forme les artistes et techniciens qui coordonnent et animent les grands événements culturels urbains et paysagers, les festivals et les fêtes de villes.

La FAI-AR organise un cursus spécialisé de formation supérieure qui s'adresse à des étudiants issus des établissements supérieurs de formation artistique et à des interprètes expérimentés (comédiens, danseurs, musiciens, circassiens, etc.) qui choisissent d'affirmer leur position de créateurs et de porteurs de projets en espace public. Le rôle de la FAI-AR est de leur apporter les connaissances, compétences et savoir-faire professionnels et de les accompagner dans leur démarche artistique.

La FAI-AR développe par ailleurs une offre de formation continue (stages courts, workshops et masterclasses) destinée à des artistes et techniciens en activité. Une partie de ces actions est destinée à l'international (Corée, Tunisie, Égypte, Chine) et s'inscrit dans le cadre d'accords de partenariat liés au développement de la filière des arts en espace public dans les pays partenaires : formation de cadres, formation de formateurs, transfert de compétences.

Implantée au cœur des quartiers Nord de Marseille, au sein de la Cité des arts de la rue, la FAI-AR dialogue avec l'ensemble des disciplines de la création contemporaine, s'ouvre aux secteurs de l'urbanisme, du design et du développement local et entretient des relations étroites avec les acteurs publics et privés des villes et des territoires.



DATADOCK a validé les 21 indicateurs qualité de la FAI-AR.

ÉQUIPE Directeur : Jean-Sébastien STEIL | Administrateur : Patrick WEILER | Responsable pédagogique : Camille FOURÈS | Coordinatrice Formation continue & ressource : Lauréline SAINTEMARIE | Chargée de production : Astrid DUROCHER | Chargée de communication : Amélie FÉRAUD | Comptable : Adil Afkir | Régisseuse : Chantal VASSEUR.

PARTENAIRES

CNAC | Centre national des arts du cirque

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE www.cnac.fr

Le Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne est un établissement supérieur de formation et de recherche de référence internationale, créé en 1985 par le ministère de la Culture et de la Communication. Plus de 300 artistes en sont issus. Ils sont aujourd'hui des acteurs majeurs du cirque contemporain. Le Cnac a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation pédagogique, artistique et technique, pour se mettre plus encore au service de ses étudiants, des chercheurs et professionnels du cirque et, plus largement, du spectacle vivant.

Les missions du Cnac :

L'école supérieure des arts du cirque délivre un diplôme national : le Dnsp (diplôme national supérieur professionnel), ainsi qu'une cellule d'insertion professionnelle avec le spectacle collectif de fin d'études et l'accompagnement personnalisé des étudiants sortants.

La formation tout au long de la vie (lifelong learning) avec la formation continue des professionnels du spectacle vivant, la formation de formateurs, le diplôme d'État de professeur de cirque et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Un centre de documentation et de recherche, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France/BnF, ouvert au public (professionnels, scolaires, chercheurs confirmés) disposant d'une unité de production audiovisuelle.

Pôle de danse verticale

CHARENTON-LE-PONT <https://retouramont.com/pole-de-danse-verticale/>

Le pôle de Danse Verticale affirme son originalité en rassemblant dans un lieu unique toutes les disciplines innovantes en plus des ateliers de danse verticale. Il élargie aussi ses lieux de pratique avec les arbres du bois de Vincennes et des murs en extérieur pour explorer les altitudes. Fort de son expérience sur trois saisons, le pôle propose cette année de nouvelles disciplines émergentes de la verticalité, venant des Etats-Unis, de la Thaïlande, du Costa Rica...

Compagnie Retouramont

CHARENTON-LE-PONT <https://retouramont.com/la-compagnie-2/>

Pionnière dans la pratique de la danse verticale, la compagnie Retouramont est reconnue par la profession comme la référence dans la discipline.

La compagnie ne s'arrête pas à une discipline, elle mêle des arts différents dans un territoire donné pour construire une œuvre singulière. La ville lui offre une variété incroyable de terrains de jeu et de création du mouvement. Elle s'empare de ses espaces et de ses bâtiments de manière chaque fois renouvelée. Des monuments historiques (église Saint-Eustache, abbaye du Mont-St-Michel, Château de Vincennes...) aux bâtiments les plus modernes (gratte-ciels de Singapour, tours d'habitations etc.), la compagnie sait s'adapter aux différents bâtiments et matériaux.

Grâce à son expertise et son espace de formation – lieu de résidence artistique « Le Pôle de Danse Verticale », elle conseille aujourd'hui des compagnies souhaitant intégrer de la verticalité dans leurs propositions artistiques.

Depuis 2014, elle est également leader du Vertical Dance Forum, un réseau composé de 7 chorégraphes spécialisés en danse verticale en Europe et au Canada. L'objectif : engager une réflexion sur la pratique de la danse verticale dans le but de renforcer leurs capacités et promouvoir la discipline auprès d'un large public et des institutions. Des rencontres thématiques, ateliers, colloques et recherches scientifiques sont menées par le réseau à travers l'Europe et le Canada. Ce projet est soutenu par Europe Créative, programme de l'Union Européenne (2017-2019).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et lieux : Du 12 au 16 octobre 2020, à Châlons-en-Champagne

Durée : 5 jours | 35 heures

Coût du stage :

Le coût du stage est de 925€ TTC par stagiaire :

- Coûts pédagogiques 875€
- Frais d'inscription 50€

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les OPCA (AFDAS et autres), Pôle emploi, le plan de formation d'employeur, etc.

Financement :

Après avoir reçu votre pré-inscription, la FAI-AR vous adresse un devis de formation.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifiez vos possibilités de financement,
- retirez auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituez et déposez votre demande en veillant à respecter les délais.

Inscription :

Pré-inscription en ligne jusqu'au 1 septembre 2020.

<https://www.faiar.org/la-ville-en-trois-dimensions-2020/>

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'équipe pédagogique a validé votre participation,
- l'accord de prise en charge a été communiqué à la FAI-AR,
- vous avez transmis à la FAI-AR : le devis de formation signé et le règlement des frais d'inscription.

Difficultés, réclamations :

Si le-la stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il-elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : Camille Fourès - camille.foures@faiar.org

CONTACT

LAURELINE SAINTEMARIE | Coordinatrice pédagogique de la formation continue

+33 (0)4 91 69 74 97 | laureline.saintemarie@faiar.org

FAI-AR | FORMATION SUPÉRIEURE D'ART EN ESPACE PUBLIC

La Cité des arts de la rue, 225 av. des Aycalades, 13015 Marseille | www.faiar.org



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union

